PROCEDURE D’AIDE À L’ÉLÈVE EN DIFFICULTÉ À L’ÉCOLE

Analyse des difficultés de l’élève

par l’enseignant / éventuellement le conseil de cycle

Dialogue avec l’élève

Rencontre avec les parents

Aide en classe ou dans le cycle

Persistance des difficultés

Demande d’intervention du RASED

par l’intermédiaire de l’imprimé << DEMANDE D’AIDE >> transmis au

Directeur ou à la Directrice + **rédaction d’un PPRE**

Observation des travaux et évaluation, de l’élève en classe

Analyse de la demande par le RASED

## Demande de renseignements à l’extérieur si il y a lieu

Synthèse Enseignant, Directeur ou Directrice et membres du RASED

ou

ou

ou

Aide du RASED

Aide à dominante pédagogique

Aide à dominante rééducative

Bilan psychologique

Travailler l’aide extérieure

Aide dans la classe ou au niveau du cycle.

Projet d’aide individualisé élaboré par l’enseignant aidé éventuellement par les collègues du cycle et les membres du RASED

Arrêt de l’aide

Synthèse École/RASED

Évaluation, régulation, ajustement

en fonction de l’évolution de l’élève

Poursuite de l’aide du RASED

Poursuite de l’aide en classe

Indication d’aide

RASED Site : Les Lilas. 2017/2018